FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Commission Interdépartementale Football IDF



BRASSAGE DES COUPES PHASE DE QUALIFICATION IDF

BULLETIN D'INFORMATION N°2

www.footfsgtidf.org

INFORMATIONS GÉNÉRALES

bulletin n°2 du 20 octobre 2026

Organisation générale

La phase de brassage constitue la phase commune aux différentes coupes (Coupe nationale Auguste Delaune, coupes régionales et coupes départementales).

Le présent document précise ses modalités et son déroulement.

À l'issue de cette phase, les équipes participantes seront réparties, en fonction de leur classement et du choix formulé lors de leur engagement :

- en tours qualificatifs Île-de-France de la coupe nationale Auguste Delaune,
- en coupe régionale,
- ou en coupe départementale.

Les commissions départementales de football assurent la gestion de cette phase, selon une répartition par moment de pratique.

Avec l'accord de tous les comités, la gestion sera organisée ainsi :

- **Lundi et vendredi** : Comité 75 contacter
- **Samedi matin** : Comité 93 contacter
- **Samedi après-midi** : Comité 92 contacter
- **Dimanche matin** : Comité 94 contacter

Comme pour le championnat, les organismes de gestion se réunissent chaque mardi soir dans leur comité respectif. La gestion de l'épreuve comprend :

- réception et contrôle des feuilles de match,
- validation des résultats saisis par les clubs en ligne,
- vérification des qualifications des joueurs,
- enregistrement des cartons distribués,
- traitement des courriers des clubs,
- enregistrement des rapports d'arbitres,
- transmission des dossiers à la Commission de discipline de 1ére instance.

Licence dématérialisée

La FSGT met en place un outil pour gérer les licences : https://extranet.fsgt.org

- Les licences sont dématérialisées. Chaque adhérent reçoit sa licence par email (si l'adresse a été correctement saisie).
- Le responsable du club peut éditer une liste des licences pour la présenter lors des rencontres.
- Une photo doit obligatoirement être ajoutée sur chaque fiche licence. Sans photo, la licence ne sera pas validée.
- Un tutoriel est disponible (sur le site des foot ou en video) pour éditer vous-même la liste de vos licences validées au format numérique.

À chaque match, vous devez présenter la liste des licences des joueurs inscrits sur la feuille de match :

- soit sur un support électronique (téléphone, tablette),
- soit sur une impression papier.

Feuille de match

Les feuilles de match sont à télécharger sur : www.footfsgtidf.org

- Elles doivent être transmises au comité gérant la demi-journée concernée, dans les 48 heures suivant la rencontre, par mail (recto/verso).
- Les équipes doivent également saisir leur résultat en ligne, avec leur identifiant, dans le même délai de 48 heures.
- L'original de la feuille de match doit être conservé par le club jusqu'à la fin de la saison et présenté sur demande de la Commission.
- Tous les renseignements demandés doivent être complétés de manière lisible et obligatoire.

Calendriers et annuaire des équipes

Les clubs peuvent consulter :

- les calendriers complets et détaillés par demi-journée,
- l'annuaire des équipes,

sur le site : www.footfsgtidf.org

Règles spécifiques

1. Brassage obligatoire pour la Coupe Delaune

La participation à la phase de brassage est obligatoire pour toute équipe souhaitant se qualifier en phase nationale de la Coupe Auguste Delaune.

2. Modalités de tirage des rencontres

La phase de brassage comporte trois tours.
Les rencontres sont tirées au sort intégralement, parmi les équipes d'une même demi-journée.

3. Modalités de classement et de qualification

Les équipes sont classées par moment de pratique (exemple : toutes les équipes du vendredi soir dans un seul classement), selon :

- le nombre moyen de points obtenus (points totaux ÷ nombre de matchs joués),
- la différence moyenne de buts (buts marqués – buts encaissés),
- le nombre moyen de buts marqués.

Nombre d'équipes qualifiées en phase nationale

Le nombre d'équipes de la région Île-de-France qui pourront participer à la phase nationale de la coupe Delaune est fixé par le Collectif national de la coupe Delaune. Il est de 23 places cette saison.

Ce quota est réparti entre :

- le Trophée des Champions (4 places),
- et les brassages (19 places).

Pour les brassages, le nombre de qualifiés est déterminé proportionnellement au nombre d'équipes engagées par moment de pratique (vendredi, samedi matin, samedi après-midi, dimanche, lundi).

Répartition des places en barrage et cadrage IDF de la coupe nationale A Delaune

Demi-journée	Équipes en brassage	équipes engagées en coupe Delaune par brassage	Quota Barrages + Cadrages	Équipes qualifiées en 1/16e de finale nationale
VS	15	11	**6 + 3**	3
SM	14	14	**8 + 4**	4
SA	11	9	**4 + 2**	2
DM	16	14	**8 + 4**	4
LS	25	21	**12 + 6**	6
Total	81	69		19

Lutte contre la violence

La lutte contre la violence est une priorité. Les régions appliquent les décisions prises au niveau fédéral, avec des dispositions spécifiques pour l'Île-de-France.

1. Comptabilisation des unités de pénalité

Un système de points de pénalité est mis en place, selon le barème suivant :

- 1 carton rouge = 5 unités,
- 1 carton jaune = 2 unités,
- 1 carton blanc = 1 unité.

Les sanctions sont appliquées au classement, à raison de 1 point retiré par tranche de 5 unités :

- de 0 à 4 unités : aucune sanction,
- de 5 à 9 unités : –1 point,
- de 10 à 14 unités : –2 points,
- de 15 à 19 unités : –3 points,
- etc.

2. Commission de validation des qualifications – Coupe nationale Auguste Delaune

Une commission de validation des qualifications est instituée pour la phase nationale de la Coupe Auguste Delaune.

Composition

Cette commission est composée d'un représentant de chacune des commissions départementales gestionnaires de la phase de brassage en Île-de-France.

Mission

La commission examine individuellement toutes les équipes en position de se qualifier pour la phase nationale.

Elle peut décider de ne pas retenir une équipe dont un comportement inadapté ou antisportif aura été constaté lors de compétitions (coupes et championnat), depuis la dernière phase de brassage de la saison précédente jusqu'à l'année en cours.

Critères d'examen

La commission prend notamment en compte :

- les dossiers de litiges,
- les problèmes signalés dans les rapports d'arbitres,
- les cas de tricherie sur la qualification ou l'identité de joueurs,
- les faits de violence,
- tout autre incident contraire à l'esprit sportif.

Fonctionnement

- La commission se réunit avant le tour de barrage Île-de-France de la Coupe nationale Auguste Delaune.
- En cas de griefs retenus contre une équipe, une convocation est adressée par courrier électronique au Président du club, avec mention des griefs reprochés.
- Le club est informé de la possibilité de consulter l'intégralité du dossier dans les locaux des instances.
- Pour tenir compte des contraintes géographiques, professionnelles ou médicales, les débats peuvent se dérouler en visioconférence, garantissant la participation effective de toutes les parties.
- La décision définitive n'est rendue qu'à l'issue de cette audition.

COUPES RÉGIONALES

Conditions de participation à la Coupe régionale

Pour participer à la Coupe régionale de son moment de pratique, l'équipe doit avoir formulé ce choix lors de son engagement (*seul le dossier d'engagement « coupes » fait foi*).

Cas de figure possibles

- Équipe engagée aussi en Coupe Delaune
 → Le classement déterminera si l'équipe poursuit en Coupe Delaune ou en Coupe régionale.
- Équipe n'ayant pas choisi la Coupe Delaune mais participant au brassage
 → L'équipe sera intégrée dans un classement "Coupe régionale".
 → À partir de ce classement, 75 % des équipes seront qualifiées pour disputer la Coupe régionale correspondante.
- Équipe n'ayant pas participé au brassage
 → L'équipe disputera une phase par élimination directe.
 → De cette phase seront retenues 25 % des équipes qualifiées pour la Coupe régionale correspondante.

Organisation et principes

- Le même principe de classement unique s'appliquera pour les Coupes régionales, sur le modèle de la Coupe Delaune.
- Les équipes éliminées lors des barrages ou cadrages de la Coupe nationale Auguste Delaune seront automatiquement reversées en Coupe régionale.

Vendredi soir : Trophée G Bertrand

Places	Enga direct	Perdant barrage	Perdant cadrage	Par classement brass
16	5*	3	3	6

Engagées direct : * Un tour de cadrage devra être organisé avec les équipes engagées en direct pour en garder 4 : AJN BAGNOLET - IRATH FC DE PARIS - ASSO FOOT MONTREUIL - ATHLETIQUE PARIS EST 93 - LATINOS UNITED FC

Samedi matin : Trophée J Maurize

Places	Enga direct	Perdant barrage	Perdant cadrage	Par classement brass
16	0	4	4	8

Samedi après midi : Trophée JP Timbaud

Places	Enga direct	Perdant barrage	Perdant cadrage	Par classement brass
16	4	2	2	8

Dimanche matin : Trophée P Derrien

Places	**Enga direct**	**Perdant barrage**	**Perdant cadrage**	**Par classement brass**
16	5*	4	4 +1	3

Engagées direct : * Un tour de cadrage devra être organisé avec les équipes engagées en direct pour en garder 5 : ETOILE BLEUE VITRY - JOIE DE JOUER - BOURGEON FC - FC RENAISSANCE - MAURICE ALL STARS

Lundi soir : Trophée B Basley

Places	Enga direct	Perdant barrage	Perdant cadrage	Par classement brass
16	2	6	6	2

RÈGLEMENT ET LOIS DU JEU

La partie « coupe » du règlement des compétitions de football en Île-de-France s'applique à la phase de brassage, ainsi qu'aux barrages et cadrages des coupes.

Les points suivants sont précisés ou rappelés :

Qualification des participants

- Un joueur est qualifié pour son club après validation de sa licence par son Comité.
- La licence étant dématérialisée, une photographie d'identité récente est obligatoire pour chaque joueur et doit être obligatoirement jointe à sa fiche licence.
- Pour participer à un match officiel des championnat + 17 ans, tous les joueurs doivent obligatoirement avoir au minimum 17 ans dans le courant de la saison en cours, c'est-à-dire être nés avant le 30 juin de l'année où se termine la saison.
 - Toute dérogation à cette règle entraîne la perte du match par pénalité pour l'équipe concernée.
- Les licences sont remises à l'arbitre avant le début du match et sont vérifiées par les capitaines.
- Dans le cas, d'absence de licence ou sur simple demande de l'arbitre de la rencontre pour vérification, la présentation d'une pièce officielle ou de sa copie contenant ces 4 critères (nom, prénom, date de naissance et photo) est obligatoire.
- L'arbitre interdira la participation à la rencontre d'une personne ne pouvant justifier de son identité, comme indiqué ci-dessus.

Clubs à équipes multiples

- Si un club possède plusieurs équipes engagées dans le brassage, une liste nominative pour chaque équipe doit être transmise à la commission gestionnaire au plus tard avec la première feuille de match.
- Il n'est pas possible de transférer des joueurs d'une équipe à une autre.
- Seuls les nouveaux joueurs peuvent être ajoutés aux listes nominatives.
- Si la liste nominative n'est pas transmise, l'équipe à laquelle un joueur appartient est celle où il apparaît pour la première fois sur une feuille de match de coupe.

Lois du jeu (rappel)

- Avancée ou recul de 10 m sur coup franc ou touche en cas de contestation.
- Seize joueurs sur la feuille de match avec remplacements tournants sans arrêt de jeu.
- Deux arbitres de centre, officiels ou bénévoles ; pas de juge de touche.
- Attention : dans la phase de brassage, il n'y a ni prolongation, ni tirs aux buts.

Cartons et sanctions d'arbitrage

Cartons

- Carton rouge : utilisable à tout moment si le motif le nécessite (comme en championnat).
- Carton jaune : utilisable à tout moment si le motif le nécessite (comme en championnat).
- Carton blanc : pour énervement (comme en championnat).

Sortie temporaire – Carton blanc

- 1er carton blanc → exclusion 5 minutes
- 2e carton blanc → exclusion 5 minutes
- 3e carton blanc → exclusion définitive

Avertissement – Carton jaune

- 1er carton jaune → exclusion 10 minutes
- 2e carton jaune → exclusion définitive
- Deux cartons jaunes dans le même match → suspension automatique pour le match effectif suivant (championnat ou coupe)

Note : Si une équipe se retrouve à 7 joueurs sur le terrain, suite à des sorties temporaires simultanées, l'arbitre arrête la rencontre et l'équipe est forfait pour nombre insuffisant de joueurs (voir Art. 20).

Expulsion – Carton rouge

- En cas d'exclusion pour carton rouge direct :
 - Le joueur est suspendu jusqu'à la réception de son rapport par la commission gestionnaire, qui décidera des suites disciplinaires à engager.
 - Tous les rapports (arbitres, clubs, joueurs) doivent être expédiés dans un délai de 48 heures suivant la rencontre (cachet de la poste ou date de mail).
 - Sans rapport du joueur, la décision sera prise en fonction des autres pièces du dossier et la sanction la plus lourde prévue au barème sera appliquée au joueur.

Horaires des rencontres

- Les rencontres se jouent à l'horaire de concession de l'équipe recevant ou du comité détenant le contrat de location.
- L'horaire indiqué sur le calendrier correspond au coup d'envoi.
- Les rencontres se déroulent sans prolongation.

Calendriers des épreuves

Phase de brassage – Île-de-France

- La phase de brassage se joue sur trois tours, répartis par moment de pratique.
- Les dates précises sont disponibles dans le calendrier général de la saison, consultable sur le site : www.footfsgtidf.org

	Vendredi	**Samedi**	**Dimanche**	**Lundi**
1ère journée	18/09/26	19/09/26	20/09/26	21/09/26
2ème journée	25/09/26	26/09/26	27/09/26	28/09/26
3ème journée	02/10/26	03/10/26	11/10/26	05/10/26

Tour de barrage IDF pour participer au cadrage IDF de la Coupe Nationale A. DELAUNE

	Vendredi	**Samedi**	**Dimanche**	**Lundi**
Barrage	06/11/26	07/11/26	08/11/26	09/11/26

Tour de cadrage IDF pour la participation a la phase nationale de la Coupe Nationale A. DELAUNE

	Vendredi	**Samedi**	**Dimanche**	**Lundi**
Cadrage	11/12/26	12/12/26	13/12/26	14/12/26

Reports de match

- Aucun report de match à la demande d'un club ne pourra être accordé.
- La Commission peut toutefois décaler une rencontre pour des raisons de gestion ou d'organisation, notamment :
 - autre compétition prioritaire,
 - attente de décision en litige ou en appel,
 - disponibilité de terrain.

Désignations des arbitres et indemnités

- Les arbitres officiels sont désignés par les comités des clubs recevant (ou considérés comme tels dans des situations particulières).
- Les indemnités d'arbitrage (2 × 25 €) sont à régler à parts égales par les deux clubs, sur présentation de la convocation officielle et contre délivrance d'un reçu.

Problématique des terrains – Vendredi et lundi soir

Certaines équipes ne disposent pas de terrains propres, et certaines équipes jouent simultanément au foot à 7 (championnat) et au foot à 11 (coupes).

Les calendriers tiennent compte de ces contraintes, et il peut arriver qu'une équipe « visiteuse » joue sur son propre terrain, si celui-ci est disponible.

Matches en soirée – consignes spécifiques

- Si le terrain n'a pas d'heure d'extinction des lumières, le match se joue jusqu'à la fin du temps réglementaire.
- Si le terrain a une heure d'extinction des lumières :
 - L'arbitre fait jouer une première période de 45 minutes.
 - La seconde période est arrêtée en fonction de la durée du créneau disponible.
 - L'arbitre doit expliquer ces dispositions aux capitaines et délégués avant le match pour éviter toute contestation.

TIRAGES TOUR DE BARRAGE ET DE CADRAGE

Il n'y a pas de tirage au sort pour les rencontres de barrage et de cadrage Île-de-France de la Coupe nationale A Delaune.
Le classement détermine les oppositions : la première équipe du classement affronte la dernière, la deuxième rencontre l'avant-dernière, et ainsi de suite.
Les équipes portant un numéro de classement impair reçoivent, sous réserve que le partage des terrains le permette.

La rencontre de barrage et de cadrage se joue en deux périodes de 45 minutes, avec une éventuelle séance de tirs au but en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire (sans période de prolongation).
Dans le cas de rencontres programmées en semaine (vendredi ou lundi soir), l'arbitre peut être amené à réduire la durée de la seconde mi-temps afin de disposer du temps nécessaire pour procéder, le cas échéant, à la séance de tirs au but.

Vendredi soir (télécharger la feuille de match)

A jouer le vendredi 6 novembre 2026

Barrage n°1	CR MONTREUIL / ANTONY FC
Barrage n°2	UFC / COLOMBIA
Barrage n°3	UNIONE CORSA / DEPORTIVO CALI

A jouer le vendredi 11 décembre 2026

Cadrage n°1	CANTOU FC / vainqueur barrage n°3
Cadrage n°2	vainqueur barrage n°2 / LA COLONIA
Cadrage n°3	FC HOVERLA / vainqueur barrage n°1

Samedi matin (télécharger la feuille de match)

A jouer le samedi 7 novembre 2026

Barrage n°1	DYNAMO RICARIOCA / PARIS WANDERERS FC
Barrage n°2	90 BEES / FZR
Barrage n°3	PARIS PANTIN FC / AS PLUS LOIN A
Barrage n°4	MBDA SPORT B / FC BATIGNOLLES

A jouer le samedi 12 décembre 2026

Cadrage n°1	AS PLUS LOIN B / vainqueur barrage n°4
Cadrage n°2	vainqueur barrage n°3 / US IVRY JJ ROUSSEAU
Cadrage n°3	USMT CRETEIL SAINT MAUR / vainqueur barrage n°2
Cadrage n°4	vainqueur barrage n°1 / INTER 6E

Samedi après midi (**télécharger la feuille de match**)

A jouer le samedi 7 novembre 2026

Barrage n°1	PARIS BOYS AS / FC TOURS MARRONS
Barrage n°2	PEROU-UNI FC / ES VITRY

A jouer le samedi 12 décembre 2026

Cadrage n°1	ETOILE ROUGE / vainqueur barrage 2
Cadrage n°2	vainqueur barrage 2 / AS MALGACHE A

Dimanche matin (**télécharger la feuille de match**)

A jouer le dimanche 8 novembre 2026

Barrage n°1	US SEARA DRANCY / AS GOWEST
Barrage n°2	AS BUFFON FOOTBALL / SERBIE BONDY FC
Barrage n°3	FC 100-7 / ACOLYTES MARLUSSIENNE 11
Barrage n°4	VINCERA FC / FC SOLVEIRA

A jouer le dimanche 13 décembre 2026

Cadrage n°1	AS ESTORIL / vainqueur barrage n°4
Cadrage n°2	vainqueur barrage n°3 / SAI AIT ISSAD
Cadrage n°3	BAYERN DOMINIQUE / vainqueur barrage n°2
Cadrage n°4	vainqueur barrage n°1 / AS CAMBODGIENNE

Lundi soir (**télécharger la feuille de match**)

A jouer le lundi 9 novembre 2026

Barrage n°1	CHEMINOTS DU LANDY / FC GRANDE JUGADOR
Barrage n°2	FC PARIS ARC EN CIEL A / FC VELPEAU
Barrage n°3	ASCP 18 / LES ANCIENS DE ROSNY
Barrage n°4	LA ROJIBLANCA / SPARTAK RETROGRAD
Barrage n°5	CLUB DEFENSE BALARD / AS TITANS
Barrage n°6	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE / HERMINES FC

A jouer le lundi 14 décembre 2026

Cadrage n°1	GFC (FA11) / vainqueur barrage n°6
Cadrage n°2	vainqueur barrage n°5 / ASC VITRY
Cadrage n°3	KASAS / vainqueur barrage n°4
Cadrage n°4	vainqueur barrage n°3 / AGATHA STRONGBOLY
Cadrage n°5	FC BOLINGO UNITED / vainqueur barrage n°2
Cadrage n°6	vainqueur barrage n°1 / AS CANAL PLUS A

LES COMITÉS GESTIONNAIRES

Brassage du vendredi et du lundi

FSGT
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
PARIS

01.40.35.18.49
foot@fsgt75.org
35 avenue de Flandre - 75019 Paris

Brassage du samedi après-midi

FSGT
sport populaire ! 92
HAUTS-DE-SEINE

01.47.21.52.14
foot@fsgt92.org
161 rue des Renouillers - 92700 Colombes

Brassage du samedi matin

FSGT 93

01.48.31.12.59
foot11@fsgt93.fr
165 rue de Paris - 93000 Bobigny

Brassage du dimanche matin

FSGT
sport populaire !
VAL-DE-MARNE

01.49.87.08.50
foota11@fsgt94.org
115 avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry